

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	16 (1928)
<b>Heft:</b>	275
<b>Artikel:</b>	Des femmes dans des commissions administratives officielles à Genève
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-259382">https://doi.org/10.5169/seals-259382</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Des femmes dans des Commissions administratives officielles à Genève.

C'est la semaine dernière qu'ont été élus à nouveau les membres des grandes Commissions administratives, sous la surveillance desquelles sont placés les principaux établissements hospitaliers du canton de Genève. Les lecteurs du *Mouvement* n'ont pas oublié que l'effort des Sociétés féminines pour y faire entrer des femmes, dont la collaboration peut y être d'une si grande utilité, avait abouti pour la première fois il y a trois ans seulement, grâce à l'appui d'un nouveau Conseil d'Etat en majorité féministe. Le Conseil d'Etat actuel élu en novembre dernier, et qui est également en majorité féministe, a continué l'œuvre de son prédécesseur en nommant à nouveau pour une période de trois ans, et sur la proposition du chef du Département de l'Assistance publique, M. Jaquet, les mêmes membres féminins : M<sup>me</sup> le Dr. Maystre, dans la Commission administrative de l'Hôpital et de la Maternité; M<sup>me</sup> le Dr. Schaetzel dans la Commission administrative de l'asile d'aliénés; M<sup>me</sup> Mathil, dans la Commission de l'asile d'incurables. De son côté, le Grand Conseil a réélu, avec un chiffre de voix imposant le membre féminin qu'il lui appartenait de désigner dans la Commission de l'asile d'incurables, en la personne de M<sup>me</sup> Gallay-Laplanche.

Toutes nos félicitations vont à ces collaboratrices actives et persévérandes de l'Assistance publique, qui ont si bien su faire apprécier leur travail que nous avons entendu formuler sur leur compte les appréciations les plus flatteuses, aussi bien par le chef du Département que par des membres, cependant peu féministes, de ces Commissions. Et tous nos remerciements vont aussi à M. le Conseiller d'Etat Jaquet, dont l'intérêt pour la participation des femmes au travail des Commissions constitue pour nous un appui si précieux.

## Un Anniversaire

### Les 70 ans de M<sup>me</sup> Lisa Wenger

On vient de fêter en Suisse allemande, à Bâle notamment où elle réside actuellement, les 70 ans qu'a accomplis le 23 janvier M<sup>me</sup> Lisa Wenger. Et nous tenons à nous associer ici à l'hommage rendu à cette femme auteur, qui est en même temps, et nous tenons à le relever ici, une féministe, membre de notre Association suffragiste bâloise.

Bernoise de naissance, ayant longtemps habité le Jura avant de se fixer à Bâle, Lisa Wenger a fait, avant de se vouer à la littérature, des études de peinture très complètes, qui lui ont permis ensuite, non seulement de dessiner de délicieux albums pour enfants, mais encore — privilège rare pour un auteur — d'illustrer elle-même quelques-uns de ses ouvrages, notamment cette jolie *Légende bleue* (*Das blaue Märchen*). Car une des faces de son talent tout de charme et d'humour est de savoir admirablement parler aux enfants, les égayer et les intéresser, et elle a dû être la plus délicieuse et originale des mères de famille. Mais il y a aussi chez cette conteuse agréable une vraie bonté, beaucoup de compréhension et de sympathie pour ceux qui souffrent, un don d'animation et de vie, qui met son œuvre tout spécialement en lumière parmi celle de nos femmes auteurs suisses contemporaines. Citons parmi ses ouvrages les plus connus et les plus goûtables: *L'oiseau en cage*; *Fables sans morale*; *Devant le miroir de la vieillesse* (qui est une aimable évocation de sa vie); *Lorsque la forêt devint silencieuse*; *La cinquième roue*; etc. Nous ne savons pas s'ils sont connus en Suisse romande comme ils mériteraient de l'être, et nous souhaitons que les vœux que nous présentons ici à M<sup>me</sup> Lisa Wenger pour sa verte vieillesse lui amènent aussi parmi nous un cercle étendu de lecteurs et d'admirateurs.

M. F.

Enfin, et sans avoir été sollicité par nos Associations, le Conseil d'Etat a encore accompli un autre geste féministe en appelant de lui-même l'une des nôtres à faire partie de la Commission scolaire : M<sup>me</sup> Chapuisat, présidente de l'Union des Femmes de Genève. Ce choix est excellent, car si la Commission scolaire comprend déjà un certain nombre de femmes déléguées pour y siéger par les différents établissements féminins d'instruction publique, ce sont toutes des professionnelles de l'enseignement, et il est indispensable que le point de vue des mères de familles soit également représenté. C'est pourquoi toutes nos félicitations vont à M<sup>me</sup> Chapuisat, dont le concours pourra être si utile à la Commission, comme au Conseil d'Etat et au chef du Département de l'Instruction publique auteur de cette heureuse initiative.

E. Gd.

## LETTRE DE BALE

Notre Association pour le Suffrage féminin est actuellement en pleine activité, et chacune des conférences que nous avons organisées depuis le début de l'hiver est venue nous donner un nouvel élan. La première de ces conférences a été celle du professeur Gelpke, le chirurgien bien connu qui nous a entretenu de l'utilité de la création d'un « Bureau de conseils matrimoniaux », une idée qu'il avait émise, il y a plus de vingt ans, dans son ouvrage : *Les dangers de la civilisation*, et qui n'avait trouvé alors aucun écho. Maintenant, M. Gelpke s'adresse aux femmes, si bien que notre Association a décidé la nomination d'une Commission chargée d'étudier la question, non seulement au point de vue médical ou eugénétique, mais aussi sous l'angle économique, juridique et psychologique, et de recueillir de la documentation dans les villes où pareille institution existe déjà.

De son côté, M<sup>me</sup> Baumgarten, bien connue des participantes du dernier Cours suffragiste de Macolin, en nous répétant sa conférence prononcée à cette occasion, sur *les aptitudes professionnelles de la femme*, nous a orientées vers l'étude approfondie des problèmes si discutés qui touchent à la psychologie féminine. Une autre conférence qui nous a une fois de plus démontré clairement la nécessité d'unir l'obtention de nos responsabilités politiques à des connaissances spéciales approfondies et solides a été celle que nous a faite M<sup>me</sup> Leuch, au retour de la Conférence d'études de la paix d'Amsterdam, conférence que nous n'analyserons pas ici, puisque ce sujet a été longuement traité dans les colonnes de ce journal. Mais nous tenons à insister sur la manière par laquelle nous, les femmes, pouvons contribuer à un désarmement aussi bien moral que politique ou économique, en étudiant à fond ces problèmes — comme le fait d'ailleurs depuis longtemps la Ligue de femmes pour la paix et la liberté — et en réclamant notre droit de vote comme le seul moyen de réaliser efficacement notre collaboration. Qu'il existe déjà en Suisse nombre de femmes qui comprennent cette responsabilité, c'est ce que nous a prouvé le rapport qui nous a été présenté dans cette même séance sur le Cours de vacances suffragiste de Macolin, cours auquel la participation bâloise, tout spécialement nombreuse cette année a été un résultat direct de notre défaite du 15 mai.

La réponse à cette défaite a été d'autre part une requête que nous avons adressée au Conseil de bourgeoisie nouvellement élu, en lui offrant notre concours dans les Commissions de surveillance de l'asile des orphelins, de l'assistance publique, et de l'hôpital. Ceci en riposte aux affirmations que nous avaient opposées nos adversaires : que les femmes n'avaient pas besoin